



# STAGE VACANCES FOOT avril 2026

## Document d'information

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 21 mars 2026**

Ce stage est OUVERT AUX FILLES ET AUX GARCONS de 5ans (âge révolu) à né en 2008 (Licencié(e) FFF ou non)

<b>FORMULE</b>	<u>Enfants n.é.es entre 2013 et 2020</u> 50% FOOT / 50% ACTIVITES	<u>Enfants n.é.es entre 2008 et 2013</u> 100% FOOT
<b>DATES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Semaine 1 : du 7 au 10 Avril (4 jours)</li> <li>Semaine 2 : du 13 au 17 avril (5 jours)</li> </ul>	Semaine 1 : du 7 au 10 Avril (4 jours)
<b><u>Programme :</u></b>		
8h-8h40	<i>Accueil des stagiaires - au club house du club de la Chapelle de G.</i>	
9h-12h	FOOT (pause goûter inclus)	FOOT (pause goûter inclus)
12h30	<i>Pause déjeuner au restaurant scolaire</i>	
14h-17h	ACTIVITES ludiques (pause goûter inclus)	FOOT (pause goûter inclus)
17h- 18h	<i>Départ des stagiaires</i>	
<b>TARIF</b> (repas compris)	Semaine 1 (4 jours) : 135 € (260 € / 2 enfants) Semaine 2 (5 jours) : 170 € (310 € / 2 enfants)	Semaine 1 (4 Jours) : 120 € / 220 € (pour 2 frères/sœurs)
	Semaine 1 : 245 € (1 enfant stage loisir + 1 enfant Performance) Semaine 2 : 270 € (1 enfant stage Loisir + 1 enfant Performance)	
<b>Moyens de paiement</b>	Paiement en ligne par CB de préférence ou Chèques à l'ordre de « ASC Foot » ou Chèques vacances ou <b>Espèces*</b> <b>*Espèce à remettre en main propre contre reçu</b>	

### **INSTALLATIONS :**

- Stade de Football de la Chapelle de Guinchay (Terrain en herbe)
- Restaurant scolaire
- Club house

## **ACCUEIL / DEPART :**

- Merci de respecter les horaires d'accueil et de départ des stagiaires.
- Merci de prévenir les encadrants par téléphone ou de vive voix en cas d'absence de votre enfant.
- Chaque parent/responsable légal de l'enfant doit l'accompagner jusqu'à la table d'accueil et venir le chercher auprès des encadrants du stage.
- La feuille d'émargement doit être signée chaque jour à l'arrivée et au départ de l'enfant par l'adulte qui en est responsable.

## **INSCRIPTION :**

- **Date limite d'inscription : 21 mars 2026** (Délais Commandes repas & équipements)
- Pour qu'une inscription soit validée il vous faut :
  - Remplir le **Bulletin d'inscription** en ligne
  - Rendre la **fiche sanitaire** (Si premier stage Saison 2025-2026)
  - Rendre le **questionnaire de santé** (sauf licenciés ASC)
  - Rendre l'**attestation de droit à l'image** (sauf licenciés ASC)
  - Rendre la **décharge stage** pour les parents autorisant les stagiaires à quitter le stage seul.
  - Le **paiement du stage** : **Paiement en ligne par CB** de préférence ou chèque à l'ordre « ASC foot », Chèque vacances, **Espèces\***.

(\*Les paiements en espèce sont à remettre en main propre à l'organisateur du stage, Rodrigue LAMPS)

- Les documents sont à **télécharger** sur le site internet dans l'onglet stage : [www.asc-football.com](http://www.asc-football.com)
- Les documents sont à retourner :
  - À un éducateur du club
  - Dans la boîte aux lettres de l'ASC foot (ASC FOOT – rue de la Mairie – 71570 La Chapelle de Guinchay) ou boîte ASC foot située à bulle de vie.
  - Ou par courriel : [ascfootstage@gmail.com](mailto:ascfootstage@gmail.com)

**ATTENTION LES PLACES SONT LIMITEES**

**RENSEIGNEMENTS :** Rodrigue LAMPS : 06.07.84.47.67

@ : [ascfootstage@gmail.com](mailto:ascfootstage@gmail.com)

site - Web : [www.asc-football.com](http://www.asc-football.com)

Merci pour l'intérêt que vous portez aux stages de foot de l'ASC.

Sportivement,

ASC Foot - Pôle jeunes | « Le plaisir au service du jeu »

